



**CFAIURC**

Centre de Formation d'Apprentis  
Inter Universitaire Région Centre

Dossier de presse 2013

---

**En phase de recrutement,  
l'apprenti a une belle carte à  
jouer ! L'heure étant à la lecture  
transversale des diplômes...et des  
expériences.**

Contact presse : Catherine Amsterdam  
[ca@amsterdamcommunication.fr](mailto:ca@amsterdamcommunication.fr)  
Tél 02 43 94 01 71

Contact CFAIURC : Ana Chrétien  
[ana.chretien@univ-tours.fr](mailto:ana.chretien@univ-tours.fr)  
Tél 02 47 36 76 32

## En phase de recrutement, l'apprenti a une belle carte à jouer...

**L'heure étant à la lecture transversale des diplômes et des expériences.**

*Depuis sa création, le Centre de Formation d'Apprentis Inter-Universitaire de la Région Centre, a eu pour mission principale de trouver des concordances entre les besoins de l'entreprise et les formations universitaires. En à peine 10 ans, le CFA IURC a développé ses formations universitaires de manière vertigineuse : 14 Dut, 35 Licences pro, 20 Masters II et 1 bac+6. Qu'est ce que cela prouve ? La convergence du monde de l'entreprise et celui de la formation s'est enfin opérée. Est-ce la recette pour s'insérer dans le monde du travail plus rapidement en passant la case apprentissage, quand les statistiques annoncent une période d'insertion entre 0 et 6 mois ?*

### L'apprentissage à l'université, le chemin de la réussite

Ces formations du DUT au Master II et plus (dans les secteurs professionnels des sciences, industriel, commercial, droit, gestion, communication) permettent aux étudiants de travailler des disciplines spécialisées, complémentaires à leur formation initiale. Par exemple, lorsqu'un responsable commercial est recruté, il doit être aussi manager, avoir des notions juridiques et idéalement avoir un bagage en gestion comptabilité. Les entreprises demandent des doubles-triples compétences appuyées idéalement d'expériences. Ensuite, le fait d'avoir un cursus par apprentissage permet aux étudiants de bénéficier d'un contrat de travail rémunéré et de mieux s'insérer dans la vie professionnelle, avec une période d'accès à l'emploi de 0 à 6 mois. En échange, l'atout pour l'entreprise d'accueillir un apprenti, lui permet de recruter, d'ouvrir des postes, de palier aux surcroûts d'activité. C'est un bon moyen de recruter des jeunes et de les capter le plus tôt possible.



Témoignages d'Anissa Touati, **direction relations humaines** Parfums Christian Dior

« Pourquoi une entreprise investit dans l'apprentissage ?

<http://www.youtube.com/watch?v=JvvP71h6Ckw>

Christophe LAURENT, **apprenti en licence pro chaine logistique globale** apprenti chez Christian Dior.

«Pourquoi avez vous choisi la voie de l'apprentissage ?»

<http://www.youtube.com/watch?v=Hr0RL17RyZY&NR=1&feature=endscreen>

**Charlène BARREAU, jeune diplômée en licence professionnelle marketing et commerce des réseaux de distribution, depuis juin 2011,** en poste comme chargée d'études « Energies renouvelables sur le bio gaz » chez FonRoche à Agen déclare : « à l'issue de ma formation, entre la recherche d'emploi et les entretiens, il s'est écoulé 1 mois et demi. En définitif, j'avais le choix entre deux postes. Le profil recherché devait présenter de l'expérience dans le secteur du traitement des déchets et du recyclage, en plus d'un diplôme commercial. Grâce à mon DUT Tech de Co par apprentissage, complété par la licence professionnelle en alternance aussi chez Sita Suez, je pouvais prétendre à une expérience commerciale de 3 ans. Je suis consciente que sans l'apprentissage, ce poste me passait sous le nez. D'ailleurs dans le secteur, il manque de jeunes ressources...FONROCHE est une entreprise qui donne sa chance et qui fait confiance à ses recrues comme aux autres salariés, car nous pouvons aménager notre temps de travail en télétravail et sur le site quelques jours par semaine...» Propos recueillis le 10 janvier 2013.

## **L'entreprise va devoir se rendre plus attractive pour recruter**

La pyramide des âges va entraîner une pénurie de talents d'ici les prochaines années, l'entreprise va devoir séduire la génération Y. L'apprentissage est un moyen qui permet de tester les envies, les besoins des deux parties. Au delà du diplôme, il faut faire preuve de qualités humaines : de dynamisme, de volonté d'apprendre, d'appétit d'entreprendre...être agile intellectuellement, être exigeant. De son côté, le jeune de 20 ans veut aimer ce qu'il fait et s'épanouir. Il attend d'être reconnu, s'attend à de la flexibilité dans les conditions de travail, le salaire n'est plus la seule motivation : la relation est basée sur le donnant/donnant. Le CFA IURC développe des partenariats avec les entreprises de manière très rapprochée, afin que les apprentis et leurs entreprises puissent être en phase. La finalité est que l'apprenti s'épanouisse dans son emploi et que l'entreprise soit satisfaite, sachant que le CFA IURC est à l'écoute de leurs attentes et leurs besoins respectifs. On note un fort intérêt pour l'apprentissage de la part des services de relations humaines et des secteurs industriels.

### **Donner une chance à tous**

On a plusieurs types de profil d'apprentis : ceux qui arrivent du lycée, ou ceux qui sont diplômés et qui souhaitent reprendre un cursus professionnalisant... Ceux qui ont déjà travaillé ou tenté une 1<sup>ère</sup> année universitaire. Les profils sont très hétéroclites. Les apprentis viennent de tous horizons : diplômés de formations générales ou de formations professionnelles. Certains ont déjà eu des expériences professionnelles. Ils peuvent venir de toute la France. Le seul point commun obligatoire est d'avoir moins de 26 ans. Toutes ces différences font du CFA IURC un centre de formation forcément différent.

Le CFA IURC donne sa chance aux étudiants mais aussi au jeune actif. Après une 1<sup>ère</sup> expérience, reprendre une formation, le choix de l'alternance s'impose souvent, afin de rester indépendant financièrement et de maintenir une relation avec le monde professionnel.

A l'inverse, le CFA IURC doit savoir : comment former ces différents profils. Il faut une pédagogie active par projets. Les apprentis alternent des séquences : cours, supports, et mise en application en équipe.

Les apprentis se confrontent en petit groupe et doivent défendre leur point de vue. Et au delà de la formation, la poursuite d'étude est possible et plus facile dans un cursus universitaire.

### **La sélection pour rentrer au CFA IURC**

La procédure se fait toujours en deux étapes. Une pré-sélection dossier - ce premier choix est complété d'un entretien de motivation, qui compte pour autant, dans le fait d'intégrer ou non l'apprenti au CFA IURC. Donner une chance à tous est important et l'équipe du CFA IURC tient compte des projets professionnels et du degré de conviction, dont va faire preuve le candidat, lors de cet entretien.

### **Pour aller plus loin,**

Le CFA IURC a besoin des entreprises pour pérenniser son existence grâce à la taxe d'apprentissage puis des aides de la Région. C'est un centre de formation public, qui permet d'accéder à des diplômes d'état délivrés par l'Université. La scolarité au sein du CFA IURC est gratuite pour l'apprenti.

Le CFA IURC a développé son programme de formations par apprentissage en relation étroite avec les universités d'Orléans et Tours : ce qui permet aussi d'offrir des diplômes multi-sites. On en compte 4\* supplémentaires pour la rentrée 2013. Par conséquent, l'apprenti dispose de plus de chances pour trouver une entreprise d'accueil.

De plus, les universités d'entreprise commencent à apparaître. Elle sont des leviers opérationnels pour l'entreprise. Par exemple, Cap Gemini organise des sessions de co-création. Dont l'objectif est d'utiliser la matière grise et les domaines d'expertises de tous les participants pour répondre à une question posée par un client et lui faire des recommandations.

<p>* <b>Licence Professionnelle Expertise Mesure Environnement à Bourges</b></p> <p><b>DUT Gestion Logistique et transport à Chartres</b></p> <p><b>DUT 2<sup>ème</sup> année Réseaux et télécommunications à Blois</b></p> <p><b>Licence professionnelle Métiers de l'énergie- Expertise, énergétique, bâtiment et systèmes industriels à Orléans</b></p>
--

M. Terrien Le directeur du CFA IURC déclarait dans son dernier édito : « la collaboration entre les entreprises partenaires et le CFA s'est construite dans le domaine de la formation des futurs collaborateurs en mettant le savoir-faire des équipes pédagogiques et la variété des diplômes au service du développement des compétences et de la performances des entreprises. Mais aussi avec les partenariats pédagogiques en offrant des espaces de réflexion et des champs d'expérimentation sur les pratiques innovantes d'alternance.. ». On peut conclure par la relation en à peine 10 ans est bien devenue bilatérale.

**Pour s'informer directement**, CFA IURC participe aux salons étudiant : Studyrama - Tours le 12 janvier 2013.

Forum de l'orientation - Orléans les 10-11-12 janvier 2013

Studyrama - Paris le 12 janvier 2013

Forum de l'orientation - Tours 18-19 janvier

Forum de l'orientation - Chartres 25-26 janvier

Studyrama - Le Mans 26 janvier

Forum de l'orientation - Blois 1er février

Salon de l'étudiant - Orléans 2 février

**Les portes ouvertes** auront lieu :

Les 2 et le 9 février aux Universités de Tours et Orléans.

Le 2 février aux IUT Bourges, Chartres, Issoudun, Châteauroux.

**Comment devenir apprentis ?**

Age : Il doit avoir moins de 26 ans pour signer un contrat d'apprentissage.

Nationalité : Il peut être de nationalité française, ressortissant de l'Union Européenne et hors Union Européenne. Il est désormais prévu qu'une autorisation de travail soit accordée de droit aux étrangers autorisés à séjourner en France pour la conclusion d'un contrat d'apprentissage en Master 2 (*se renseigner auprès de la préfecture et de la DIRECCTE ex DDTEFP*).

Candidature au diplôme : Il doit être reçu aux étapes de sélections universitaires.

Contrat : La candidature en apprentissage se fait avant la signature du contrat.

Un salaire sans charges sociales : brut = net

Le salaire est déterminé en pourcentage du SMIC ou SMC (*salairé minimum conventionnel*), il est versé tous les mois à compter de la date de début de contrat. Le montant mensuel est le même que l'apprenti soit en cours ou en entreprise.

Il doit avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur au plus tard 3 mois après le jour de la rentrée.

### **Les aides financières «Coup de pouce» financier aux apprentis**

**FORFAIT TRANSPORT** : La Région Centre propose une indemnisation des frais de transport à tous les apprentis qui effectuent plus de 6 km entre leur domicile et l'Université. L'adresse de référence est celle inscrite sur le contrat d'apprentissage.

**FORFAIT DOUBLE LOGEMENT** : Pour faciliter la mobilité des apprentis, le CFAIURC propose une aide financière pour les locataires de 2 logements\*, elle est de 9 € par jour de formation à l'Université. (\*à condition que l'apprenti puisse justifier des 2 baux de location à son nom ainsi que de l'ensemble des quittances).

### **La recherche d'entreprise se fait le plus tôt possible**

**PRÉPARER SON DOSSIER POUR LA PROSPECTION ET L'ENTRETIEN :**

L'apprenti doit avoir en sa possession un CV à jour, une lettre de motivation, la fiche du diplôme concerné, et le guide de l'employeur. Pour mettre toutes les chances de son côté, l'apprenti doit connaître les avantages de l'employeur qui embauche un apprenti.



Dossier de presse 2013

---

**NOUS INFORMER DE L'AVANCEMENT DE VOS RECHERCHES :**  
Il est important d'informer le secrétariat ou le responsable de la formation de l'évolution des recherches. Le CFAIURC peut accompagner les apprentis dans les recherches et proposer des ateliers d'aide à la recherche de contrat d'apprentissage.

**TYPE DE CONTRAT :** CDD réservé aux moins de 26 ans avec période d'essai de 2 mois.

**DATE DE DÉBUT :** Au plus tôt 3 mois avant le jour de rentrée universitaire et au plus tard 3 mois après.

**DATE DE FIN :** Après la dernière épreuve de l'examen de l'apprenti.

**CONGÉS PAYÉS :** L'apprenti bénéficie des mêmes droits aux congés payés que l'ensemble des salariés de l'entreprise. Ces congés sont pris en accord avec l'employeur en dehors des périodes universitaires.

**SÉCURITÉ SOCIALE :** Dès la signature du contrat d'apprentissage l'apprenti doit prendre contact avec la CPAM de son domicile pour ouvrir ses droits, il ne doit plus souscrire à la sécurité sociale étudiante SMECO ou LMDE.

**MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE :** L'apprenti a le droit de souscrire une mutuelle complémentaire : parents, entreprise ou étudiante.

### **Pour les informations complémentaires**

CFAIURC, 29 rue du Pont Volant 37082 Tours cedex

[apprentissage@univ-tours.fr](mailto:apprentissage@univ-tours.fr)

[www.cfaiurc.fr](http://www.cfaiurc.fr)